

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 5 septembre 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 2 p. (65r, 66r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 5 septembre 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49110>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [5 septembre 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)
Lieu de destination Amiens (Somme)
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Sur le jugement du tribunal de Vervins relatif au compte d'Esther Lemaire.

Support Sur le folio 66r sont copiées la fin de la lettre de Godin à Alphonse Delpech du 5 septembre 1876 et, sur le papier orienté au format paysage, la lettre de Godin à Gaston Ganault du 5 septembre 1876.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Guise le 1^{er} Septembre 76

Cher Monsieur Delaval.

Je ne connais pas la situation des pagons de Vervins, mais M. Larue m'a écrit que le tribunal se penchait sur ce que l'arrêt de 1862 adoucissait le compte que M. d'Hoste déboute. J'ai donné les justifications et j'ai offert mes lignes aux notaires pour en faire la réification, car il ne me semblait pas que le tribunal puisse admettre l'embellie un compte ainsi proposé.

On m'a dit qu'il y avait une irregularité dans cette procédure : de la même manière qu'un des notaires est mort, le juge commissaire qui avait été nommé autrefois a quitté Vervins ; il paraîtrait que son intervention était nécessaire avant jugement et le tribunal de Vervins n'en aurait pas nommé un nouveau. Cela peut-il avoir quelque valeur au point de vue de mes intérêts bien corruptis ?

M. Larue que semble penser que je dirai qu'il m'a exécuter quoique ce soit lui qui, au début, ait signalé l'irrégularité dont je vous parle.

Guise le 5 Septembre 96

Mon cher Gauault.

Je crois que quand j'aurais pris tous les avocats du parti, je n'aurais pas été plus heureux qu'avec vous.

Grand mal est posé devant l'opinion publique comme un républicain socialiste, il est dit que l'on doit toujours perdre ses procès devant des juges qui doivent sauvegarder ce qui l'on appelle les saines doctrines et les idées conservatrices.

Tout à vous.

Godin

Vous seriez bien de venir à Dijon à l'automne pour me demander les renseignements que je ne vous donne pas. Croyez que vous trouvez l'assurance de mes meilleures sentiments.